

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00994

Numéro SIREN : 847 765 898

Nom ou dénomination : 3 BOYS

Ce dépôt a été enregistré le 08/03/2024 sous le numéro de dépôt 7082

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD

2021

cerfa

N° 11084*22

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

Timbre à date de service

7082

Exercice ouvert le		01/01/2020		et clos le		31/12/2020		Régime simplifié d'imposition		X			
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe													
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre													
Si option pour le régime spécial de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case													
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE													
Désignation de la société:						Adresse du siège social:							
SIS Soudes MAHDAOUI 3 BOYS													
SIRET 8 4 7 7 6 5 8 9 8 0 0 0 1 4						Mét: 3Boysaoudon@gmail.com							
Adresse du principal établissement:						Ancienne adresse en cas de changement:							
rue de la Roseraie Centre Comm													
92190 NEUDON													
RÈGIME FISCAL DES GROUPES													
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)													
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante													
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:													
SIRET													
B ACTIVITÉ													
Activités exercées RESTAURATION RAPIDE						Si vous avez changé d'activité, cochez la case							
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)													
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 31 %		0		Bénéfice imposable à 28%		0		Déficit		1 553	
		Bénéfice imposable à 15 %		0		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %							
2. Plus-values													
PV à long terme imposables à 15 %				PV à long terme imposables à 19 %				PV exonérées (art. 238 quinquies)					
Autres PV imposables à 19 %				PV à long terme imposables à 0%									
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches													
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies				Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A									
Entreprise nouvelle, art. 44 septies				Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies				Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies					
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies				Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A				Autres dispositifs					
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies													
Société d'investissement immobilier cotée				Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15%					
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)													
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)													
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts													
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.													
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2066-SD)													
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%													
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS C-1/C-2/C-3 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)													
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1 du CGI), cocher la case ci-contre													
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée										Nom/Adresse		N°	
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2 du CGI), cocher la case ci-contre													
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe										Nom/Adresse		N°	
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE													
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?										Si oui, indication du logiciel utilisé			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr													
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .													
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:										Nom et adresse du conseil:			
Tél:										Tél:			
OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)										Identité du déclarant			
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:										Date:		Lieu:	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur conventionné										Qualité et nom du signataire: MME		Soudes MAHDAOUI PRESIDENT	
Signature:													
Examen de conformité fiscale (ECF) prestataire:													

Certifié conforme à l'original

SA

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾			c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			d	
			e	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾			f	
			g	
			h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾			i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			j	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

[illegible]

J DIVERS

* **NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)**

.....

* **ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

.....

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		3 BOYS		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		rue de la Roseraie Centre Comm		92190	MEUDON	
SIRET		8 4 7 7 6 5 8 9 8 0 0 0 1 4				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 1		
Exercice N clos le						
31 12 2020						
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions		
		1		2		
				3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Fonds commercial *	010	26 979	012	26 979	
	Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *	028	10 721	030	8 577	
	Immobilisations financières * (1)	040	4 500	042	4 500	
	Total I (5)	044	42 200	048	40 056	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
	Marchandises *	060	306	062	306	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070	
		Autres * (3)	072	7 900	074	7 900
Valeurs mobilières de placement	080		082			
Disponibilités	084	3 049	086	3 049		
Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	11 256	098	11 256	
	Total général (I + II)	110	53 456	112	51 312	
PASSIF				Exercice N		
				NET		
				1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		1 500	
	Écarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126			
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131		132		
	Report à nouveau		134		(359)	
	Résultat de l'exercice		136		(1 553)	
	Provisions réglementées		140			
	Total I	142		(412)		
Provisions pour risques et charges			Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		192	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	33 404	172	51 532	
	Produits constatés d'avance		174			
	Total III	176		51 724		
	Total général (I + II + III)	180		51 312		
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : 3 BOYS

			Exercice N Net	Exercice N -1 Net
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	26 979	26 979
		Autres		
	Immobilisations corporelles		8 577	9 649
	Immobilisations financières		4 500	4 500
Total I			40 056	41 128
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production		
		Marchandises	306	306
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances	Clients et comptes rattachés		
		Autres	7 900	7 195
	Valeurs mobilières de placement			
	Disponibilités		3 049	2 449
	Charges constatées d'avance			
Total II			11 256	9 950
Total général (I + II)			51 312	51 078
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		1 500	1 500
	Écarts de réévaluation			
	Réserve légale			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau		(359)	
	Résultat de l'exercice		(1 553)	(359)
	Provisions réglementées			
Total I			(412)	1 141
Provisions pour risques et charges				
Total II				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Fournisseurs et comptes rattachés		192	3 357
	Autres dettes		51 532	46 580
	Produits constatés d'avance			
Total III			51 724	49 937
Total général (I + II + III)			51 312	51 078

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGRIF N° 2033-B-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SAS 3 BOYS**

Néant ☐ *

Exercice N clos le

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

31 12 2020

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *	209	210	99 588
Production vendue { Biens dont export et livraisons intracommunautaires Services *	215 217	214 218	
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
Production immobilisée *		224	
Subventions d'exploitations reçues		226	
Autres produits		230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	99 588

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	51 362
Variation de stocks (marchandises) *		236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *		240	
Autres charges externes * (dont crédit-bail - mobilier - immobilier)		242	32 462
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *)	243	333	471
Rémunérations du personnel *		250	15 546
Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	228
Dotations aux amortissements *		254	1 072
Dotations aux provisions		256	
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259 260	262	
Total des charges d'exploitation (II)		264	101 141

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

		270	(1 553)
--	--	-----	---------

Produits financiers (III) 280 **Charges financières (V)** 294

Produits exceptionnels (IV) 290

Charges exceptionnelles (VI) { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347
dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348 } 300

Impôt sur les bénéfices * (VII) 306

2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)

		310	(1 553)
--	--	-----	---------

B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

		312	314	1 553
--	--	-----	-----	-------

RÉINTEGRATIONS

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		318		
Provisions non déductibles *		322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)		324		
Divers * dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés 247	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330		
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249		251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		

DÉDUCTIONS

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997		
Entreprises nouvelles (44 sexes) 986	ZFU - TE (44 octies et octies A) 987	342		
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981	JEI (44 sexes A) 989			
ZRD (44 tredecies) 127	ZRR (44 quindecies) 138			
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies) 991	Investissements outre-mer 344			
ZFANG (44 quaterdecies) 345				
BUD (44 sexdecies) 992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993			
Créance due au titre du report en arrière du déficit		346		350
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		655		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		643		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		645		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		647		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		648		
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641		
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		990		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		649		

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2

		352	354	1 553
--	--	-----	-----	-------

Déficits

Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356		
Déficits antérieurs reportables * 309	dont imputés sur le résultat :		360	

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2

		370	372	1 553
--	--	-----	-----	-------

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE

2033-B-SD

EXTENSION 2

DIVERS À DÉDUIRE

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (EN LISTE)

N° 2033-B

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : 3 BOYS

		Exercice N	Exercice N -1
A - RÉSULTAT COMPTABLE			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	99 588	90 987
	Production vendue { biens services		
	Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation reçues		
	Autres produits		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		99 588	90 987
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)	51 362	51 540
	Variation de stock (marchandises)		(150)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)		
	Autres charges externes	32 462	30 404
	Impôts, taxes et versements assimilés	471	
	Rémunérations du personnel	15 546	7 824
	Charges sociales (cf. renvoi 380)	228	561
	Dotations aux amortissements	1 072	1 072
	Dotations aux provisions		
	Autres charges		46
Total des charges d'exploitation (II)		101 141	91 296

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		(1 553)	(309)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		
	Produits exceptionnels (IV)		
	Charges financières (V)		
	Charges exceptionnelles (VI)		50
	Impôts sur les bénéfices (VII)		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		(1 553)	(359)

③

IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2021

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise SAS 3 BOYS Néant ☐

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	26 979	402		404		406		26 979			
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	10 721	442		444		446	10 721				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480	4 500	482		484		486	4 500				
TOTAL		490	42 200	492		494		496	42 200				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations de l'exercice		Diminutions : dotations aux éléments sortis de l'actif et reprises		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif à la fin de l'exercice		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	1 072	532	1 072	534		536	2 144				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566					
TOTAL		570	1 072	572	1 072	574		576	2 144				

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)		1		2		3		4		5	
Nature des immobilisations cédées													
virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé													
		6		7		8		9		10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Court terme*	Plus ou moins-values							
	①	②	③	④	⑤	Long terme							
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
Total	578	580	582	584	586	581	587	589					
	Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579	Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

DGFIP N° 2033-D-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 3 BOYS		Néant ☐	
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur comptes clients	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations	Reprises			
Immobilisations incorporelles	700	705	1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710	715	2		
Constructions	720	725	3		
Installations techniques, matériel et outillage	730	735	4		
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745	5		
Matériel de transport	750	755	6		
Autres immobilisations corporelles	760	765	7		
TOTAL	770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780		
II DÉFICITS REPORTABLES		III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209 C			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	309	Résultat déficitaire relevant de l'article 209 C du CGI 995	
Déficits transférés de plein droit (article 982 bis 209-II-2 du CGI)		Nombre d'opérations sur l'exercice (2) 982 ter	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209 C du CGI) 996		
Déficits imputés		983			
Déficits reportables		984	309		
Déficits de l'exercice		860	1 553		
Total des déficits restant à reporter		870	1 862		
IV DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325	381
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327	
N° du centre de gestion agréé		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326	380
Montant de la TVA collectée		374			
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378			
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

EXEMPLE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

⑤

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2033-E-SD 2021

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 3 BOYS		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2020		et clos le : 31/12/2020		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel *				376	
Dont apprentis				657	
Dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.				310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV – Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée				(Total 1 + Total 2 - Total 3) 137	
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF				117 0	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.					
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		Effectifs au sens de la CVAE * 023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026			
Période de référence 024		016			
Date de cessation					

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

N° de dépôt

1 1 (1) Néant ☐

Exercice clos le		3 1 1 2 2 0 2 0	SIREN		8 4 7 7 6 5 8 9 8
Dénomination de l'entreprise		3 BOYS			
Adresse (voie)		rue de la Roseraie Centre Comm			
Code postal		9 2 1 9 0	Ville		MEUDON
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE		901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES		902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE		903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES		904

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :					
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	
II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :					
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital				% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance : Date		N° Département		Commune	Pays
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital				% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance : Date		N° Département		Commune	Pays
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III
au CGI)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont
la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 1 (1)

Néant ☐

Exercice clos le	3 1 1 2 2 0 2 0	SIREN	8 4 7 7 6 5 8 9 8
Dénomination de l'entreprise	3 BOYS		
Adresse (voie)	rue de la Roseraie Centre Comm		
Code postal	9 2 1 9 0	Ville	MEUDON

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : 905

Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EBP Informatique 2022

3 BOYS

Société par actions simplifiée

Au capital de 1500. Euros

Siège Social :

rue de la Roseraie - Centre Commercial du Moulin Bâtiment 43 - 92190 MEUDON

RCS NANTERRE 845765898

SIRET 84776589800014 APE 5610C

RAPPORT DE GESTION

8 juin 2021

Le Président Madame Sondes MAHDAOUI fait part aux actionnaires que le résultat de l'exercice 2020 présente un résultat déficitaire de 1 553.25 €.qu'il propose d'imputer en totalité sur le report à nouveau des années antérieurs

Il constate que les objectifs de l'entreprise ont été réalisés avec succès.



3 BOYS

Société par actions simplifiée

Au capital de 1500. Euros

Siège Social :

rue de la Roseaie - Centre Commercial du Moulin Bâtiment 43 - 92190 MEUDON

RCS NANTERRE 845765898

SIRET 84776589800014 APE 5610C

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 8 juin 2021

L'an deux mille vingt un

Le huit juin, à dix huit heures :

Les associés de la Société "3 BOYS " SAS au capital de 1500,00 E, réparti en 100 actions de 15 Euros chacune, se sont réunis au siège de la société en assemblée générale extraordinaire, sur convocation de la présidence.

Sont présents :

Tous les actionnaires sont présents

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

Madame Sondes MAHDAOUI préside la réunion en sa qualité de président

La feuille de présence, certifiée exacte par le président, permet de constater que les associés présents possèdent plus de la moitié du capital et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires conformément aux dispositions de ses statuts.

Le président met à la disposition des associés:

Un exemplaire des statuts régissant actuellement la société

Le rapport de gestion

Un spécimen de la lettre de convocation

L'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe

Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020

Approbation de ces comptes et rapport

Affectation des résultats de l'exercice

Quitus à la gérance

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale donne acte à la gérance de ce que les dispositions des statuts concernant la convocation de l'assemblée et la communication des comptes sociaux ont bien été respectés.
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve le rapport ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020 tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour le dit exercice, un résultat déficitaire de 1 553.25 €.
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir constaté que les résultats de l'exercice ouvert le 1er janvier 2020 et clos le 31 décembre 2020 font apparaître un résultat déficitaire de 1 553.25 €, décide d'imputer cette somme sur les le report à nouveau.
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

en conséquence des résolutions qui précèdent l'assemblée générale donne à la gérance quitus pour l'accomplissement de sa mission au cours de l'exercice clos le 31/12/2020
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par le président et les associés présents .

